

Une transition démocratique

Nous avons fait écho, dans le numéro 146 d'H&L, au combat pour la démocratie des Guinéens confrontés à la junte militaire. Leurs espoirs sont-ils toujours d'actualité, quelques mois plus tard ? Réponse de Moctar Diallo, coordinateur du Projeg*.

Catherine Choquet (H&L): Vous êtes coordinateur du Projeg en Guinée. Quel est l'intérêt de ce programme dans le contexte guinéen actuel ?

Moctar Diallo: Le Projeg s'inscrit dans le cadre de relations de coopération entre la France et la Guinée. Son enjeu est de favoriser l'expression de la société civile guinéenne en termes de politique sectorielle, en partenariat avec des organisations françaises qui partagent des valeurs touchant aux droits de l'Homme, à la démocratie, à la solidarité internationale. C'est un programme concerté pluri-acteurs, ce qui signifie qu'il promeut la paix et le dialogue non seulement entre acteurs situés sur le même territoire, en Guinée, mais aussi entre acteurs guinéens et français et entre société civile et pouvoir politique guinéens.

Revenons au contexte particulier de la Guinée. Nous faisons face à une situation d'exception : une junte militaire est arrivée au pouvoir, a suspendu la Constitution. Aucune institution n'est reconnue aujourd'hui, les partis politiques s'expriment difficilement. Une violence est exercée par les pouvoirs militaires, créant une situation de précarité. C'est dans ce cadre que le Projeg demande aux acteurs de la société civile d'assumer leur rôle en rappelant trois besoins : un Etat de droit, la sauvegarde des libertés, un cadre de paix et de dialogue. Nous cherchons à rassembler les acteurs de la société civile en leur précisant qu'ils ont aussi un défi à relever, celui de la paix dans ce pays. Le programme est neutre, il n'a pas d'intérêt politique particulier. Il offre donc la garantie aux composantes de la société civile de pouvoir nous rencon-

trer sans penser qu'une partie ou l'autre va l'emporter. Cette neutralité permet aussi aux acteurs de la société civile de se réunir, comme lors de la concertation de février dernier. Celle-ci a permis un travail conjoint entre le Conseil national de l'organisation de la société civile nationale guinéenne (Cnosc), la Coordination des organisations de défense des droits de l'Homme (Coddh) et les syndicats. Ces organisations ont élaboré une plate-forme commune vis-à-vis de la transition, permettant d'aborder les partis politiques. C'est la naissance de ce que l'on appelle les « Forces vives ».

L'existence des Forces vives voulait tout simplement dire à la junte au pouvoir : « Nous sommes prêts à dialoguer avec toi si ton option est de s'inscrire dans une transition démocratique. » Le message implicite était, à contrario : « Si vous ne vous inscrivez pas dans une démarche de transition à court terme qui permette de remettre l'Etat de droit sur les rails, la force de proposition d'alternatives que nous sommes s'opposera à tout ce qui ira à l'encontre d'un Etat de droit. » Voilà ce qui fait la spécificité du programme : la création d'une dynamique qui maintienne la paix dans un contexte de crise, pour construire un cadre de dialogue, en toute confiance.

C. C. : Vous parlez des « Forces vives ». Il y a eu, il y a quelques mois, des mouvements sociaux très forts, marqués par de nombreux morts. Pouvez-vous nous préciser le rôle de ces mouvements ? Ont-ils pu renforcer la société civile guinéenne ?

M. D. : On ne peut pas parler de la Guinée de 2009 sans jeter un

coup d'œil rétrospectif sur les années 2007-2008. L'année 2007 a été très forte pour les Guinéens car ils ont agi de façon collective. L'Organisation guinéenne des droits de l'Homme (OGDH) y a d'ailleurs joué un rôle particulier. Pour ce qui est du contexte, la fin de règne de Lansana Conté s'annonçait, l'emprise des clans sur le pouvoir et le développement d'une politique de répression se sont révélés au grand jour avec la grève des élèves en juin 2007, puis avec les événements de janvier et février 2008 (mois au cours desquels plus de deux cents personnes furent abattues). Les différentes composantes de la société civile se sont alors donné la main : le conseil de la société civile, les centrales syndicales, les organisations de défense des droits de l'Homme, les associations de jeunesse. Elles ont facilité la mobilisation des citoyens par leur assise et leur légitimité sur l'étendue du territoire, et parce qu'elles avaient des équipes mobilisées dans le travail de mise en lien avec les partenaires à l'extérieur du pays. Ce sont ces composantes aussi qui, durant ce contexte plus particulier de février 2007, ont proposé des alternatives à l'Etat, en lien avec des institutions comme la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao), et avec les représentations diplomatiques présentes en Guinée. Les Guinéens ne croyaient plus en l'Etat et en ses institutions. On avait même vu Lansana Conté se rendre dans une prison pour libérer un homme accusé de détournement. Le chef de l'Etat avait même osé dire : « Je suis la loi ! » On assistait à une délinquance totale de l'Etat. C'est à ce moment que la société civile a dit : « Si aujourd'hui nous vou-

* Programme concerté de renforcement des capacités des organisations de la société civile (OSC) et de la jeunesse guinéennes.

La Guinée délicate



© DR

lons sortir de cette crise, nous exigeons d'abord l'arrêt de la répression, que les assassins soient identifiés et traduits en justice. Nous exigeons ensuite la mise en place d'une commission d'enquête pour que la Guinée en finisse avec l'impunité, que celui qui a commis un acte à l'encontre de la loi sera sanctionné, quel que soit son statut.» A ce moment-là il a été également décidé qu'il fallait un gouvernement «légitime», qui rassure les Guinéens; un gouvernement de consensus, dirigé par un chef de gouvernement responsable vis-à-vis de son peuple, ayant la liberté de choisir les membres de son équipe (et non pas par les clans de L. Conté). Nous savions alors que ce dernier, très diminué par la maladie, n'était plus le seul maître à bord et ne pouvait plus diriger le pays. Il était dès lors important d'aller vers une transition à la suite d'élections. Malheureusement le Premier ministre choisi - Lansana Kouyaté - n'a pas su combler les attentes des Guinéens. De nouveau la Guinée s'est trouvée

Moctar Diallo:
« Ce qui est important aujourd'hui pour les Guinéens c'est d'avoir la certitude que la transition démarre officiellement et que des organes transitoires puissent gérer une transition, la tenue d'élections, pour que la Guinée se choisisse ses représentants et son président, et pour qu'on ait une réelle politique de développement. »

dans une impasse dont le terme sera la mort du président Lansana Conté, le 23 décembre 2008.

C.C.: *Quel rôle ont joué les institutions en place, suite à ce décès?*

M. D.: Les militaires ont pris le pouvoir dans un contexte où toutes les institutions avaient été décrédibilisées par plus de vingt-quatre ans de pratiques politiques malsaines. La Cour suprême n'avait plus de crédibilité ni de sens car elle avait validé des réformes constitutionnelles illégitimes. On comptait, à sa tête, une personne choisie par Lansana Conté, à l'origine de la manipulation de la Constitution (portant le mandat présidentiel à sept ans, faisant sauter le verrou interdisant à un président de se présenter plus de deux fois à des élections, ainsi que celui portant sur l'âge).

A côté de la Cour suprême, il y avait une Assemblée nationale dont le mandat était arrivé à expiration depuis trois, quatre ans.

Issue d'élections truquées, elle n'avait non plus aucune légitimité pour la population. Son président n'a jamais osé prendre ses responsabilités devant la vacance de fait du pouvoir, due aux maladies longues et aux absences répétées du chef de l'Etat. Aujourd'hui cette assemblée est dite «périmée». N'oublions pas tout le tohu bohu des décrets et contre-décrets qui révélaient l'absence de capitaine à bord du bateau et, à sa place, des clans structurés autour du chef de l'Etat et de sa famille. L'armée, qui devait être garante de la sécurité et de l'Etat républicain, était plus connue pour ses mutineries et ses exactions contre la population et pour ses interventions dans la sous-région, dans les conflits du Libéria, de la Sierra Leone.

C. C.: *La Guinée a connu une succession de coups d'Etat militaires. Y a-t-il, au sein de l'armée, des forces qui pourraient jouer un rôle positif constructif, comme dans certains pays de la sous-région?*

M. D.: C'est difficile à dire. Les Guinéens ont voulu rêver en pensant que cette armée, qui de tout temps s'est révélée aux Guinéens à travers sa violence, aurait la chance cette fois-ci de renouer le fil avec le peuple. C'est ce qu'on croyait avec Moussa Dadis Camara, dit Dadis, jeune capitaine qui fit son discours le 23 décembre 2008, lors de sa prise de pouvoir. Très vite la population va déchanter. Si Dadis Camara s'est révélé comme un homme ayant envie d'apparaître comme un messie pour la Guinée, ses actes vont à l'encontre de son discours. La dégradation des conditions de sécurité du pays est encore plus poussée qu'elle ne l'a jamais été. A l'heure actuelle, il n'y a pas une

armée, mais des bandes armées. Les détournements continuent, telles des passations de marché douteuses avec l'entourage de D. Camara. Un gouvernement est nommé mais sans responsabilités, lesquelles sont concentrées au camp Alpha Yaya, base du Conseil national pour la démocratie et le développement (CNDD). Des responsables de parti ne peuvent plus se déplacer, des réunions de parti sont interrompues. Certains membres de l'armée, ayant dans un passé récent un lourd passif dans la violation des droits de l'Homme, gravitent autour du nouveau chef d'Etat. Aujourd'hui rien ne peut amener les Guinéens à croire que ce groupe de militaires peut produire un changement et répondre à ses aspirations à un Etat de droit et à la démocratie. Le désenchantement est total, même au regard des conditions de vie qui se sont complètement dégradées. Le courant électrique, auparavant en fonction un jour sur deux, n'est

distribué aujourd'hui qu'un jour sur quatre. L'accès à l'eau s'est aussi dégradé. Les prix des denrées de première nécessité grimpent. Conditions de vie en déclin, environnement démocratique réduit, libertés presque suspendues, aujourd'hui l'espoir est du côté des organisations de la société civile, des partis politiques et des partenaires guinéens de la coopération bi et multilatérale. Je crois aussi à une diaspora guinéenne qui peut se mobiliser, à des actions de solidarité que peuvent conduire des organisations françaises et des organisations du Nord. Seul cet ensemble d'acteurs, et l'armée dans une moindre mesure pour les quelques-uns qui restent encore lucides, peuvent inverser les rapports de force et amener la junte à organiser réellement une transition menant la Guinée vers une élection transparente, crédible, conformément au calendrier fixé par le chronogramme des Forces vives.

Et aujourd'hui ?

L'entretien présenté ici a été réalisé en juin 2009. Depuis, la situation en Guinée a connu une évolution dramatique avec l'assassinat de plus de cent cinquante personnes lors d'une manifestation le 28 septembre à Conakry. Outre ces décès par balles tirées par des militaires appartenant aux Bérets rouges – garde rapprochée du chef de la junte Moussa Dadis Camara –, plus de mille deux cent cinquante personnes ont été blessées et des viols ont été perpétrés par les hommes en armes. Dans les jours qui ont suivi, les militaires ont ratissé les quartiers de Conakry, arrêtant beaucoup de jeunes ; les blessés ont été sortis des hôpitaux et emmenés vers une destination inconnue. Des informations concordantes ont signalé des violences inouïes sur les détenus placés dans les camps militaires, en particulier dans celui d'Alpha Yaya Diallo (siège de la junte). Le chef de la junte aurait levé une armée de six cents hommes venus de sa région natale, dont certains seraient d'anciens rebelles de Sierra Leone. Les tensions ont gagné tout le pays où, pour la première fois depuis l'indépendance de la Guinée, des milliers de civils ont manifesté leur aspiration à des élections libres et transparentes. En août 2009 des débats, organisés à l'initiative des Forces vives, ont eu lieu dans le pays pour aboutir à des rencontres régionales le 27 août, démontrant la volonté du peuple guinéen de participer à des élections permettant enfin d'accéder à la démocratie et de mettre un terme à cinquante ans de dictature.

(C. Choquet, le 5/10/09)

C. C. : Les organisations de la société civile semblaient, en février dernier, assez optimistes sur l'organisation d'élections. Il semble que l'état d'esprit a changé. Le chronogramme prévoyant ces dernières pour la fin de l'année 2009 est-il tenable ?

M. D. : Il n'est pas évident de se prononcer pour l'instant. Quels étaient les éléments de ce chronogramme ? Premièrement l'installation d'un Conseil national transitoire (CNT) en mars 2008. Trois mois de retard ont été accumulés. Deuxièmement, finir la révision des listes électorales. Cette révision a été suspendue il y a deux à trois mois. Fin juin la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) n'était qu'à environ 80 % de son objectif ; les 20 % restants correspondent aux parties les plus difficiles à atteindre géographiquement ou à réaliser en raison de l'importance de la population. L'inscription sur les listes est bloquée...

La spécificité du programme réside dans la création d'une dynamique qui maintient la paix dans un contexte de crise, pour construire un cadre de dialogue, en toute confiance.

En principe, les élections législatives devaient avoir lieu au mois d'octobre. Que vaut ce chronogramme en termes de faisabilité, en juillet 2009 ? Le rôle du CNT devait être de revoir la Constitution dans sa totalité pour que celle-ci permette d'organiser les élections. Le Conseil n'est toujours pas installé. On connaît sa configuration : il sera composé de représentants de partis politiques, de la société civile, d'autres sensibilités, et de militaires. Dans quelles proportions ? On ne le sait pas. Quel est son mandat ? On ne le sait pas. Est-ce que les décisions issues de ce CNT sont exécutoires ou d'ordre consultatif, à soumettre à la junte ? On ne le sait pas. Comment résoudre ces questions, alors qu'il n'y a aucun mécanisme mis en place aujourd'hui qui permette un dialogue direct entre le CNDD de Dadis, et les forces politiques et sociales regroupées autour des Forces vives ? Pour l'enrôlement sur

«Il faut croire à une diaspora guinéenne qui peut se mobiliser, à des actions de solidarité que peuvent conduire des organisations françaises et des organisations du Nord. [ci-dessous une réunion du Projeg organisée à la LDH fin septembre 2008] Seul cet ensemble d'acteurs, et l'armée dans une moindre mesure pour les quelques-uns qui restent encore lucides, peuvent inverser les rapports de force et amener la junte à organiser réellement une transition.»



©DR

les listes électorales, encore faudrait-il que les ressources soient mises à disposition, soit quinze milliards de francs guinéens. Les informations recueillies fin juin montrent que Dadis s'est engagé à mettre cette somme à disposition, que la communauté internationale est prête à mettre la main à la poche, mais combien de temps cela prendra-t-il ? De l'achèvement de l'enrôlement à la mise en place du CNT reprenant les textes officiels en passant par les élections, quelles dates sont-elles réalistes pour aller aux urnes ? Je ne suis pas très optimiste [ndlr : l'actualité a donné raison à M. Diallo, voir l'encadré ci-contre]. Ce qui est important aujourd'hui pour les Guinéens c'est d'avoir la certi-

tude que la transition démarre officiellement et que des organes transitoires puissent gérer une transition, la tenue d'élections, pour que la Guinée se choisisse ses représentants et son président, et pour qu'on ait une réelle politique de développement.

C. C. : Espérons que cette transition soit plus courte que celle connue sous Lansana Conté...

M. D. : Nous sommes actuellement dans un contexte assez différent, marqué par un environnement national qui doit compter avec des acteurs comme la communauté internationale. Aujourd'hui, dans les textes de l'Union africaine, de la Cedeao, dans les accords qui lient l'Union

européenne avec les pays africains des ACP, il y a l'obligation pour l'Etat d'être conforme à certains standards retenus pour un Etat de droit. Dadis est obligé d'en tenir compte parce que la Guinée est un pays qui vit de l'aide de la communauté internationale. Ces acteurs peuvent peser pour que la transition ne dure pas des années mais seulement quelques semaines, ou quelques mois. Il existe aussi des acteurs en Guinée : les partis politiques ont leur participation à jouer dans cette transition, même si aujourd'hui ces derniers ne nous rassurent pas du point de vue de leurs intérêts divergents et parce qu'ils ne se focalisent pas sur des projets politiques consacrés à la Guinée, à son devenir et celui de sa population... ●